

LEXIQUE DES TRANSPORTS ROUTIER**Balance :**

Voir : «Poste de pesée».

Benne basculante :

Carrosserie de véhicule industriel constituée d'une caisse métallique pouvant pivoter vers l'arrière sous l'action d'un levier de benne. La benne basculante sert à transporter des matériaux en vrac.

Broker :

Mot anglais familier dans l'industrie du camionnage pour désigner un «sous-traitant».

Camion lourd :

Voir : «Véhicule lourd».

Camion porteur :

Camion transportant sur ses propres essieux toute la charge légalement admissible.

Camionnage :

Transport par camion ou transport routier de marchandises.

Camionneur :

Voir : «Chauffeur».

Camionneur artisan :

Chauffeur propriétaire d'un véhicule lourd muni d'une benne basculante. Voir : «Vraquiste».

Camionneur indépendant :

Voir : «Chauffeur propriétaire».

Chauffeur :

Personne dont le métier est de conduire une automobile ou un véhicule lourd.

Chauffeur propriétaire :

Chauffeur auquel appartient le camion.

Couchette :

Lit de bord aménagé dans le compartiment d'un véhicule lourd réservé au repos des chauffeurs.

Courtier :

Terme employé dans l'industrie du camionnage pour désigner un «intermédiaire» en service de transport.

Essieu :

Pièce disposée transversalement sous un véhicule pour en supporter le poids, et dont les extrémités entrent dans le moyeu des roues.

Exploitant :

Personne qui offre des services de transport de personnes ou de marchandises ou qui exploite un véhicule lourd pour ses propres besoins.

Fardier :

Semi-remorque à plancher très bas servant pour le transport des cargaisons lourdes ou de grandes dimensions.

Fiche journalière :

Document où un chauffeur doit notamment inscrire toutes ses activités, en en précisant le moment et la durée.

Intermédiaire :

Personne qui, contre rémunération, s'entremet directement ou indirectement dans une transaction entre des tiers ayant pour objet le transport par véhicule lourd d'une personne ou d'un bien.

Log Book :

Voir : «Fiche journalière».

Poids lourd :

Voir : «Véhicule lourd»

Porteur remorqueur :

Camion porteur conçu pour tirer une remorque routière.

Poste de pesée :

Poste de contrôle routier destiné à vérifier la conformité des véhicules lourds à l'égard de leur poids.

Propriétaire :

Dans le domaine des transports, personne dont le nom apparaît au certificat d'immatriculation d'un véhicule lourd. Possédant ou locataire à long terme (plus d'un an).

Remorque :

Véhicule non motorisé destiné à être traîné par un porteur remorqueur. La remorque peut également désigner le dernier véhicule d'un train routier ou encore une semi-remorque courte.

Semi-remorque :

Remorque dont la partie avant sans roues est dotée d'un pivot d'attelage et de béquilles qui servent de point d'appui lorsque le véhicule est dételé.

Sous-traitant :

Dans l'industrie du camionnage, chauffeur propriétaire au service d'un exploitant.

Tracteur :

Véhicule motorisé comportant une sellette d'attelage et des branchements électriques et pneumatiques servant à l'éclairage et au freinage d'une semi-remorque.

Train routier :

Ensemble de véhicules constitué d'un tracteur attelé à deux semi-remorques.

Transporteur :

Entreprise ou individu offrant des services de transport de personnes ou de biens, ou qui exploite un véhicule lourd pour ses propres besoins. Synonyme d'«exploitant».

Vérification journalière :

Activité également désignée à tort sous le nom de «ronde de sécurité» où le chauffeur, avant de prendre la route, effectue l'examen minutieux des différentes composantes de son véhicule ou ensemble de véhicules. Le résultat de cet examen comprenant, entre autres, les défauts mécaniques décelés sont consignés sur une fiche imposée par règlement.

Véhicule lourd :

Véhicule ou ensemble de véhicules routiers dont la masse nette est supérieure à 3 000 kg.

Voiturier remorqueur :

Voir : «chauffeur propriétaire».

Vraquiste :

Personne transportant des matériaux en vrac à l'aide d'un véhicule lourd muni d'une benne basculante.